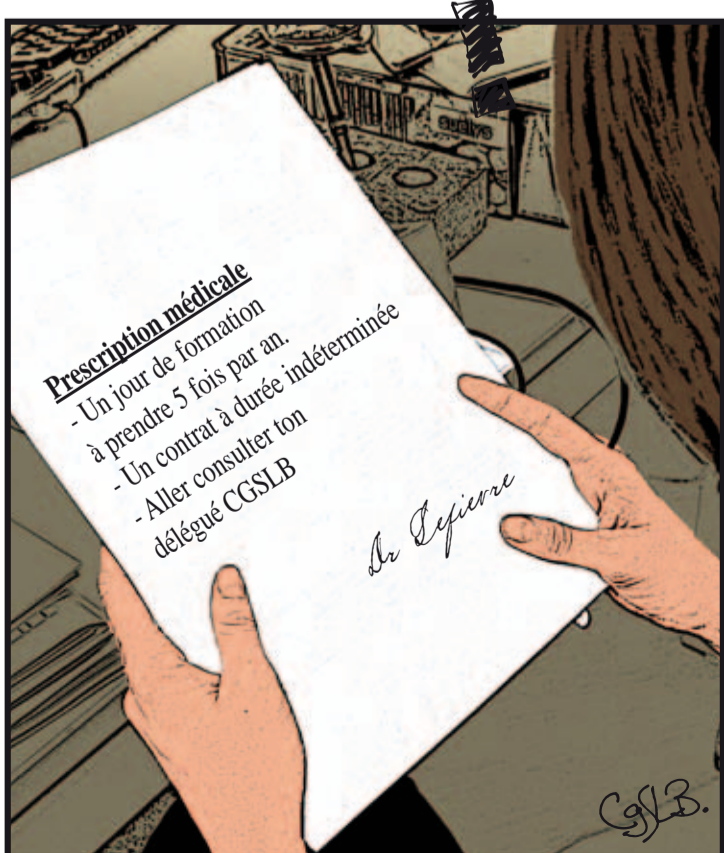
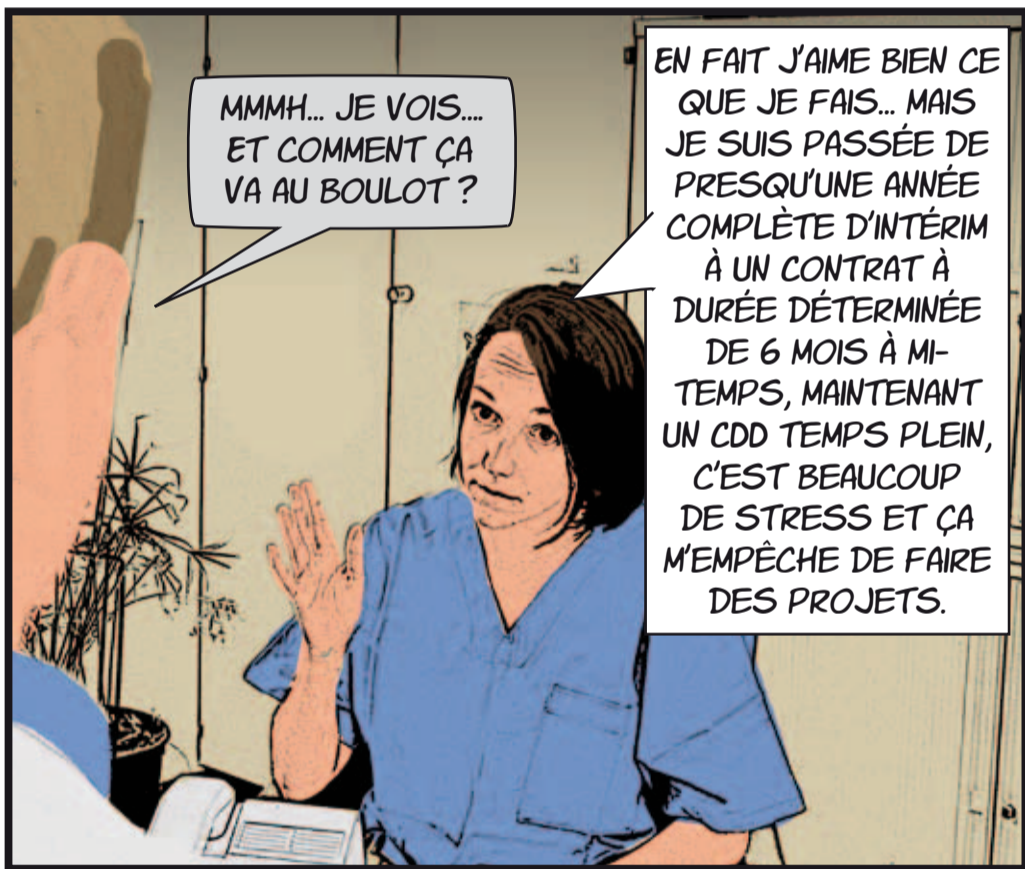
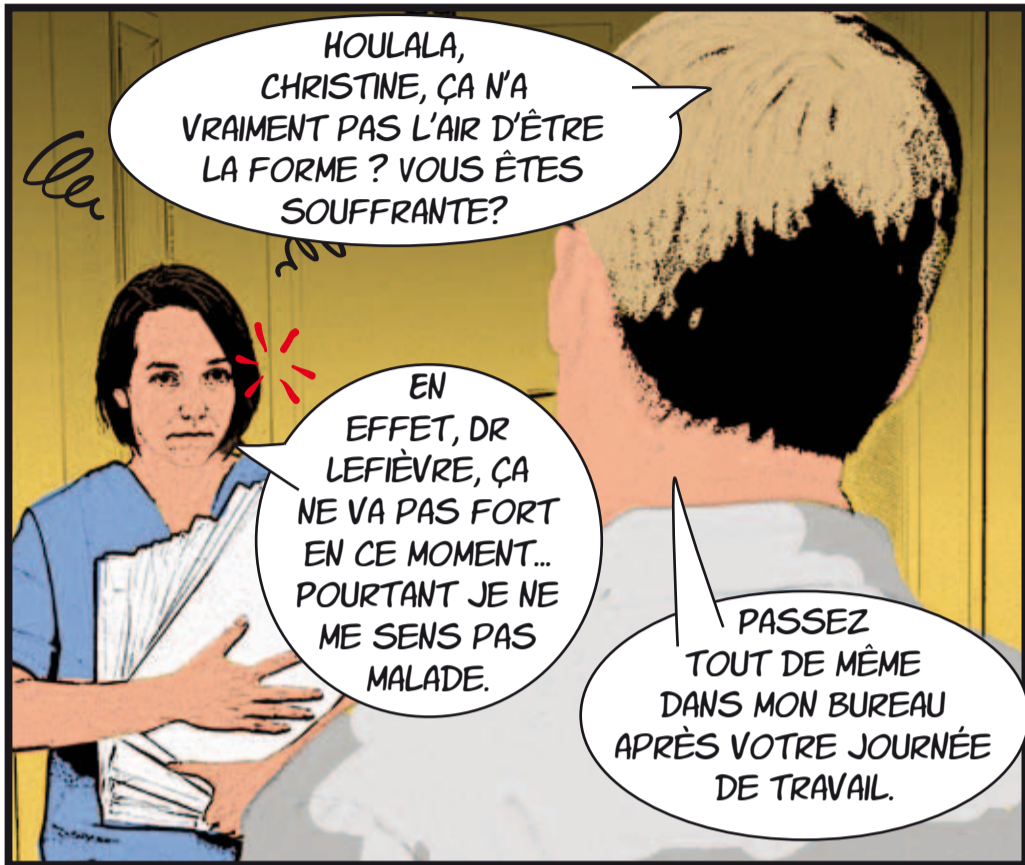


## PRESCRIPTION DE FORMATIONS



COMME POUR CHRISTINE, LA STABILITÉ DE VOTRE EMPLOI ET L'ACCÈS À LA FORMATION VOUS PRÉOCCUPENT. CES PRÉOCCUPATIONS FONT ÉGALEMENT PARTIE DE NOS PRIORITÉS ET C'EST POURQUOI NOUS DEMANDONS :

- LA STABILITÉ DES STATUTS DU PERSONNEL :
  - LIMITATION DES CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE
  - PASSAGE VERS LES CONTRATS À DURÉE INDÉTERMINÉE
  - DROIT À L'ÉLARGISSEMENT DU CONTRAT ET AU TEMPS PLEIN
- UNE PROGRESSION DANS LA CARRIÈRE VIA LA FORMATION
- POURSUITE DU PROJET DE FORMATION VISANT À OBTENIR LE DIPLOME D'INFIRMIER ET ÉLARGISSEMENT POUR TOUTES LES FONCTIONS OÙ CELA EST NÉCESSAIRE, ET DANS TOUS LES SECTEURS
- DROIT INDIVIDUEL À 5 JOURS DE FORMATION PAR AN DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF CONCERTÉ PARITAIREMENT, AVEC EMBAUCHE COMPENSATOIRE
- CHANCES ACCRUES POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI D'OBTENIR UN DIPLOME DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

**LA CGSLB PREND SOIN DE VOUS !**